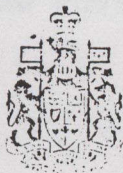


Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Washington, le 25 novembre 1992

No. 190

Monsieur le Secrétaire d'Etat intérimaire,

J'ai l'honneur d'accuser réception avec remerciements de votre Note du 4 novembre dernier qui se reporte aux récentes discussions entre les représentants de nos deux gouvernements au sujet de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique concernant les déplacements transfrontaliers de déchets dangereux, signé le 28 octobre 1986 et entré en vigueur le 8 novembre de la même année.

J'ai également l'honneur de vous informer que le gouvernement du Canada accepte les propositions énoncées dans votre Note.

En conséquence, votre Note et la présente Note en réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique un Accord modifiant leur Accord de 1986 concernant les déplacements de déchets dangereux, qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat intérimaire, les assurances renouvelées de ma considération distinguée.

l'Ambassadeur,
Derek H. Burney

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Derek H. Burney".

L'honorable Lawrence Eagleburger
Secrétaire d'Etat intérimaire
Département d'Etat